

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 1 DÉCEMBRE 2015**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi 1^{er} décembre 2015, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Nicole Lussier, conseillère;
Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2015-12-356

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.

2015-12-357

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 3 novembre 2015 –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2015.

2015-12-358

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Aquatech	46868	exploitation des eaux usées	1,974.41\$
- Lavery	1272095	dossier Civbec, sablière, expropriation	2,542.26\$
- Groupe Environex	1352311	analyse d'eau	88.53\$
- Florent Guay Électrique	7806	électricité salle communautaire	2,379.03\$
- BST Store	5055	toiles salle communautaire	3,104.32\$
- Copicom	55Q1089817	copies N/B et couleurs	323.32\$
- Groupe LML	74821	installation pompe 4 ^e Ligne	493.26\$

- Me Sylvie Desrochers Sept. 2015 contrat notarié R. Dagenais 1,291.13\$
- Les entreprises GM 10816 bordures de ciment stationnement 1,329.11\$
St-Blaise

TOTAL : 13,525.37\$

2015-12-359

Acceptation des comptes à payer en décembre 2015 (document 1-A) –

CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborées au 1 décembre 2015 au montant de 31,039.59\$ le tout tel qu’il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Roger Fortin, conseiller et résolu à l’unanimité du Conseil d’approuver les comptes et factures du mois de novembre 2015 au montant de 31,039.59\$ à être payés en décembre 2015, le tout tel qu’il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu’en conséquence, le secrétaire trésorier soit autorisé à émettre les paiements y relatifs.

2015-12-360

Dépenses du maire, du directeur général et/ou de la directrice générale adjointe –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l’unanimité du Conseil d’accepter les dépenses effectuées par le maire, le directeur général ou la directrice générale adjointe au montant 301.68\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
MasterCard		
- Clinique Vétérinaire Les Jardins de Napierville	euthanasie félin	160.96\$
- Clinique Vétérinaire Les Jardins de Napierville	euthanasie félin	40.24\$
- Tim Horton	élection	48.89\$
- Tim Horton	séance travail budget	35.50\$
- Place Bonaventure	stationnement activité Japon	16.09\$

2015-12-361

Certificat de disponibilité des fonds du secrétaire-trésorier –

Le secrétaire-trésorier fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l’unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par le secrétaire-trésorier.

Je soussignée certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.

Serge Gibeau
Secrétaire-trésorier

PÉRIODE DE QUESTIONS

2015-12-362

Dépôt de déclarations d’intérêt pécuniaire –

Il est dûment proposé et résolu à l'unanimité du Conseil de reporter cet item à une séance ultérieure du Conseil.

2015-12-363

Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2016 –
Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2016 savoir :

Mardi 12 janvier	20:00 heures
Mardi 2 février	20:00 heures
Mardi 1 mars	20:00 heures
Mardi 5 avril	20:00 heures
Mardi 3 mai	20:00 heures
Mardi 7 juin	20:00 heures
Mardi 5 juillet	20:00 heures
Mardi 9 août	20:00 heures
Mardi 6 septembre	20:00 heures
Mardi 4 octobre	20:00 heures
Mardi 1 novembre	20:00 heures
Mardi 6 décembre	20:00 heures

2015-12-364

Fermeture des bureaux pour la période des fêtes –
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil que les bureaux administratifs de la Municipalité soient fermés du jeudi 17 décembre 2015 à 17:00 heures au lundi 4 janvier 2016 inclusivement.

2015-12-365

Responsable de l'ouverture de la salle lors de location en 2016 –
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de nommer un membre du Conseil responsable des locations de salle pour une période de 2 mois :

Janvier, Février :	Monsieur Luc Van Velzen
Mars, Avril :	Monsieur Robert Van Wijk
Mai, Juin :	Madame Nicole Lussier
Juillet, Aout :	Monsieur Roger Fortin
Septembre, Octobre :	Monsieur Pierre Vallières
Novembre, Décembre :	Monsieur Paolo Girard

2015-12-366

Nomination de Madame Nicole Lussier au conseil d'administration du Festival de la Saint-Valentin –
Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de nommer Madame Nicole Lussier, conseillère, au conseil d'administration du Festival de la Saint-Valentin.

2015-12-367

Renouvellement du contrat d'assurance collective –
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement du contrat d'assurance collective de 2016 des employés de la Municipalité.

2015-12-368

Municipalité de Napierville re abrasifs hiver 2015-2016 –
Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la résolution 2015-11-620 de la Municipalité de Napierville acceptant de fournir à la Municipalité de Saint-Valentin l'abrasif

et le sel fondant nécessaires à la saison hivernale 2015-2016 au coût de 94.02\$ la tonne métrique, taxes incluses.

2015-12-369

Journal Le Coup d'Oeil : vœux des fêtes –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser la publication des vœux des fêtes de la Municipalité de Saint-Valentin dans le journal Le Coup d'Oeil au coût de 241.00\$ plus les taxes applicables pour 1/8 de page.

2015-12-370

Ballet du Haut-Richelieu : entérinement d'une commandite –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'entériner la décision du maire de consentir une commandite d'une carte d'affaires dans le programme du ballet Casse Noisettes au coût de 85.00\$.

2015-12-371

Transport adapté 2016 –

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2016 soumises par l'organisme délégué, soit le « Regroupement des personnes handicapées – Région du Haut-Richelieu inc. », à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires 2016 ont été approuvées le 11 novembre 2015 par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;

CONSIDÉRANT QUE ces prévisions fixent à 5,740.00 \$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Saint-Valentin pour le transport adapté aux personnes handicapées.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Pierre Vallière, conseiller et résolu à l'unanimité du Conseil :

QUE la municipalité de Saint-Valentin nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2016;

QUE soient approuvées, telles que soumises, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent 5,740.00 \$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Saint-Valentin, et d'en autoriser le paiement.

2015-12-372

Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville : demande d'appui re transport adapté

Sur la proposition de Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la résolution de la Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville relativement au transport adapté.

2015-12-373

Entérinement du contrat d'illumination de l'épINETTE à l'avant de l'édifice municipal –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'entériner la décision du conseil d'octroyer le contrat de 3,469.95\$ taxes incluses à la firme Synergie Illuminations pour l'illumination de l'épINETTE à l'avant de l'édifice municipal.

2015-12-374

Groupe Ultima : renouvellement de police d'assurance et addenda d'ajustement pour la sculpture –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité d'entériner les paiements suivants effectués au Groupe Ultima :

- 17,386.00\$ pour le renouvellement de la police d'assurance;
- 98.00\$ pour l'addendum relatif à la sculpture.

2015-12-375

Entérinement de la commande de panneaux d'adresses civiques –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'entériner la décision du Conseil de commander des panneaux d'identification des numéros civiques à la firme Signalistion Signoption inc. au montant de 7,505.63\$.

2015-12-376

Entérinement de l'achat d'un afficheur de vitesse –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'entériner la décision du conseil d'acheter un afficheur de vitesse de la firme Trafic innovation au montant de 4,351.81\$.

2015-12-377

Autorisation de dépenses pour l'inauguration de la salle communautaire réaménagée –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser une dépense de 1,000.00\$ pour l'inauguration de la salle communautaire jeudi le 3 décembre 2015.

2015-12-378

Suivi entente avec Art(o) –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la décision d'Art(o) de ne pas donner suite à l'entente qui liait la Municipalité à la coopérative Art(o).

2015-12-379

Soumission re vitres thermos pour la salle Wifi –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité de confier le mandat de remplacer 4 fenêtres thermos dans la salle Wifi au coût de 1,609.65\$ taxes incluses et ajouter 1 fenêtre dans le bureau du maire à la firme Solution Thermo comprenant la main d'œuvre, la disposition des vieux thermos et la garantie de 10 ans.

2015-12-380

Autorisation de paiement Ambiance Déco –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de 3,161.82\$ à la firme Ambiance Déco pour la fourniture du matériel et la confection de rideaux pour la salle communautaire.

2015-12-381

UPA : demande de commanditer pour le gala Agristars 2016 –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser une commandite de

500.00\$ pour le gala Agristars de l'UPA le 6 avril 2016 ainsi que l'achat de deux billets au coût unitaire de 68.00\$.

2015-12-382

Proposition d'entente avec l'aréna de Napierville re dossier « resurfaceuse » -

CONSIDERANT QUE le Centre Sportif DPJL de Napierville doit mettre à niveau certains équipements;

CONSIDERANT QUE des citoyens et citoyennes de Saint-Valentin profitent des équipements sportifs disponibles dudit centre sportif;

CONSIDERANT QUE les responsables demandent à la Municipalité une contribution de 10.00\$ par inscription pour l'année 2015-2016;

CONSIDERANT QUE le Centre Sportif DPJL a informé qu'il y avait 6 inscriptions de citoyens de la Municipalité pour participer aux activités en 2015-2016;

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-Valentin reconnaît le rôle important du Centre Sportif DPJL dans la région.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le versement de 60.00\$, savoir 10,00\$ par inscription de la Municipalité, au Centre Sportif DPJL à titre de contribution pour la mise à niveau d'équipements pour l'année 2015-2016.

2015-12-383

Proposition d'entente avec l'aréna de Napierville : dossier « resurfaceuse et compresseurs » -

CONSIDERANT QUE le Centre Sportif DPJL de Napierville doit mettre à niveau certains équipements et infrastructures;

CONSIDERANT QUE des citoyens et citoyennes de Saint-Valentin profitent des équipements et infrastructures sportifs disponibles dudit centre sportif;

CONSIDERANT QUE les responsables demandent à la Municipalités une contribution de 965,93\$ par année pour une période de 15 ans, à compter de 2017, à titre de contribution aux travaux de mise à niveau desdits équipements et infrastructures;

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-Valentin reconnaît le rôle important du Centre Sportif DPJL dans la région;

CONSIDERANT QUE la Municipalité ne peut engager son crédit pour une période supérieure à 5 ans sans avoir au préalable obtenu l'autorisation du ministre des Affaires Municipales.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- de demander au Centre Sportif DPJL de soumettre à la Municipalité le projet d'entente à intervenir entre les parties;

- d'informer le Centre Sportif DPJL que la Municipalité, après analyse, soumettra ledit projet d'entente au ministre des Affaires Municipales pour approbation;
- d'informer le Centre Sportif DPJL que sur réception de l'autorisation du ministre des Affaires Municipales, la Municipalité adoptera les mesures requises pour donner suite au projet d'entente.

2015-12-384

Club de patinage artistique de Napierville : demande de commandite –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de demande de commandite du Club de patinage artistique de Napierville.

2015-12-385

Renouvellement d'adhésions –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de renouveler les adhésions suivantes pour l'année 2016 :

- COMBEQ au coût de 373.67\$ taxes incluses.
- Québec Municipal au coût de 160.96\$ taxes incluses.
- Tourisme Montérégie au coût de 477.17\$ taxes incluses.
- Association Québécoise d'Urbanisme au coût de 158,67\$ taxes incluses.

2015-12-386

Correspondance –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du conseil de constater le dépôt de la correspondance reçue savoir :

- Maison Hina : demande de subvention 2016;
- Fabrique de Saint-Valentin : remerciement;
- Monsieur Stéphane Billette, député de Huntingdon : remerciement re Grand Défi Pierre Lavoie;
- Semaine pour un Québec sans tabac;
- Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix : salaires des premiers répondants.

2015-12-387

Dépôt du procès-verbal de la réunion du CCU du 25 novembre 2015 –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité de constater le dépôt du procès-verbal de la réunion du CCU du 25 novembre 2015.

2015-12-388

Acceptation d'une dérogation mineure –

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Bruno Girard a soumis une demande de dérogation mineure afin de permettre la création de deux lots distincts ayant une largeur de 22,86 mètres et une superficie respective de 568,7 et 576,6 mètres carrés sur une partie du lot 323 le tout tel que montré au plan préparé par Denicourt, arpenteurs géomètres le 8 août 2014 joint à la présente pour en faire partie intégrant;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme recommande au Conseil l'acceptation de cette dérogation mineure à la condition que les arbres en bordure du chemin ne soient pas abattus lors de la construction de nouvelles habitations.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter la recommandation du CCU relativement à la demande de dérogation mineure afin de permettre la création de deux lots distincts ayant une largeur de 22,86 mètres et une superficie respective de 568,7 et 576,6 mètres carrés sur une partie du lot 323 le tout tel que montré au plan préparé par Denicourt, arpenteurs géomètres le 8 août 2014 joint à la présente pour en faire partie intégrante et ce à la condition que les arbres en bordure du chemin ne soient pas abattus lors de la construction de nouvelles habitations.

2015-12-389

Information au ministère des Transports –

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Valentin, dans un souci d'assurer la protection des citoyens et citoyennes a décidé de procéder, suite à la consultation de la Sûreté du Québec et du Service de prévention des incendies, à l'installation de panneaux d'adresses civiles 911 sur tout le territoire municipal.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'informer le Ministère des Transports des mesures de sécurités identifiées à la présente résolution.

2015-12-390

Demande au ministère des Transports re : diminution de la vitesse permise sur le chemin de la 4^e Ligne –

CONSIDÉRANT QU' en vertu de la réglementation adoptée et approuvée par le ministre des Transports, la vitesse maximale permise sur le chemin de la 4^e Ligne à l'extérieur du noyau villageois, a été fixée à 80 kilomètres/heure;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité reçoit régulièrement des commentaires des citoyens demeurant sur le chemin de la 4^e Ligne à l'effet que cette limite n'est pas respectée;

CONSIDÉRANT QUE ces citoyens craignent pour leur sécurité et pour la sécurité des utilisateurs du chemin de la 4^e Ligne.

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil, de demander au ministère des Transports d'autoriser la Municipalité à modifier sa réglementation de façon à prévoir que la vitesse maximale permise sur le chemin de la 4^e Ligne à l'extérieur du noyau villageois soit fixée à 70 kilomètres/heure.

2015-12-391

Dépôt du rapport annuel d'activité AN 5 SCRI –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du rapport annuel d'activité AN 5 SCRI.

2015-12-392

Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 21:00 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Chamberland
Maire

Serge Gibeau
Secrétaire-trésorier